

**Tableau : liste non exhaustive des subventions aux énergies fossiles en 2019 en France
(en millions d'euros)**

Date : 10/09/2019

1) Taux réduits et exonérations sur la taxation des produits énergétiques fossiles		
en millions d'euros		
Produits pétroliers utilisés par certains bateaux	658	
Autoconsommation des produits pétroliers dans les raffineries	303	
Carburants des taxi	54	Le remboursement si situe entre 29,20 € et 30,55 € € pour le gazole et entre 31,39 € et 33,12 € pour le supercarburant.
Exonération de taxation du kérosène	3636-6240	Le montant de la niche fiscale actuelle est calculé par rapport au niveau de taxation minimum européen. Avec un taux équivalent à la taxation actuelle de l'essence 68,29 c€/ litre) la niche représenterait 6,24 milliards d'euros (et 7,2 milliards d'euros avec l'ajout de la TVA sur la TICPE).
Consommation de charbon pour les entreprises de valorisation de biomasse	29	L'exonération concerne 14,62 €/MWh.
Produits énergétiques utilisés pour l'extraction et de la production du gaz naturel	12	En fonction des produits énergétiques utilisés.
Combustible pour le transport fluvial de marchandises	50	En fonction des produits énergétiques utilisés.
Carburants pour les avions et navires en phase de construction et essai	31	En fonction des produits énergétiques utilisés.
Gazole (utilisation non routière)	2023	Le taux réduit est de 18,82 c€ / litre par rapport au taux normal de 40,58. Le gouvernement propose de supprimer ce taux réduit sauf pour le secteur agricole.
Butane et propane utilisés comme carburant	104	

Gaz naturel à l'état gazeux destiné à être utilisé comme carburant	171	
Consommation sur le GPL	68	
Consommation de produits énergétiques au profit des installations intensives en énergie et soumises au système ETS	620	Lorsque les activités de ces entreprises sont soumises au régime des quotas, elles restent soumises au niveau des taxes de 2013.
Consommation sur les produits énergétiques au profit des installations intensives en énergie et exposée à un risque de fuite carbone	14	Lorsque les entreprises ne sont pas soumises au système EU ETS, elles restent soumises aux taxes en vigueur en 2014 à condition de figurer dans la liste des activités exposées à un risque important de fuite de carbone.
Supercarburant d'une teneur en plomb n'excédant pas 0,005 g/litre, autre que ceux aux indices d'identification 11 et 11 bis	79	
Gaz naturel à l'état gazeux destiné à être utilisé comme carburant	10	
Supercarburants et essences consommés en Corse	1	
Exclusion des départements d'outre-mer de la TICPE	1272	
Gazole utilisé comme carburant des véhicules de transport routier de marchandises de plus de 7,5 tonnes	1543	Le taux moyen du remboursement est de 17 c€ / litre. Le gouvernement souhaite diminuer le remboursement de 2 c€ à partir de 2020.
Gazole utilisé comme carburant des véhicules de transport public collectif de voyageurs	220	
Gazole non routier, le fioul lourd, le gaz naturel et le gaz de pétrole liquéfié utilisés par les exploitants agricoles	240	Le secteur agricole profite, en plus du tarif réduit de TICPE pour le GNR, d'un remboursement annuel de 14,96 c€ / litre. Le reste à charge représente 3,86 c€ / litre.
Gazole non routier pour le ferroviaire	70	Le taux réduit est de 18,82 c€ / litre par rapport au taux normal de 40,58.
Exonération huiles végétales pures utilisées comme carburant agricole ou pour l'avitaillement des navires de pêche	inconnu	

Taux réduit pour le carburant ED95, carburant diesel comportant entre 90 % et 95 % d'éthanol	inconnu	L'ED95 contient jusqu'à 95 % d'éthanol. Il est utilisé dans des moteurs diesel spécifiquement adaptés.
Taux réduit pour le B100, carburant diesel synthétisé à partir d'acides gras	inconnu	B100 contient 100 % en volume d'EMAG (esters méthyliques d'acide gras). Il sont autorisés pour les véhicules de flottes captives.
Taux réduit pour l'E85, carburant essence comprenant entre 65 % et 85 % d'éthanol	67	En 2018, l'E85 représentait 1,7 % du marché des essences.
Exonération pour les produits suivants à usage combustible : gaz de houille, gaz à l'eau, gaz pauvre et gaz similaires, biogaz	inconnu	
TOTAL 1		11,2 à 13,8 milliards d'euros
2) Des niches fiscales non répertoriées en faveur des énergies fossiles		
Différence entre la taxation du diesel et d'essence	3542	Il s'agit d'une niche fiscale non répertoriée dans les documents du PLF. Au moment du gel de la taxe carbone, la trajectoire du rattrapage de cette différence de taxation a été supprimée.
Différence entre la taxation du diesel et d'essence pour les niches GNR	460	Il s'agit d'une niche fiscale non répertoriée dans les documents du PLF. La niche fiscale affichée pour le taux réduit du GNR est calculée par rapport au gazole et pas par rapport à l'essence.
TOTAL 2		4 milliards d'euros
3) Les garanties à l'export qui subventionnent des énergies fossiles		
Garanties à l'export pour l'année 2017	971	Les garanties à l'export, aussi appelées assurances crédit-export, sont des outils financiers permettant d'assurer les risques qui pèsent sur une opération d'exportation pour les entreprises françaises. L'État se porte garant, via son agence

Garanties à l'export pour l'année 2018	450	de crédit à l'exportation Bpifrance Assurance Export, et indemnise les entreprises en cas de pépin lors d'une opération d'exportation. De nombreux pays de l'OCDE possèdent une telle agence de crédit à l'exportation et subventionnent, à travers elles, les énergies fossiles.
Moyenne des deux années	711 millions d'euros	
TOTAL 1-2-3 (non exhaustif)		
		15,9 à 18,5 milliards d'euros

Sources:

1. Les taux réduits et exonérations sur la taxation des produits énergétiques fossiles: Evaluations des voies et moyens - PLF 2019 : <https://www.performance-publique.budget.gouv.fr/sites/performance-publique/files/farandole/ressources/2019/pap/pdf/VMT2-2019.pdf>
2. Garanties à l'export : <https://www.bpifrance.fr/Qui-sommes-nous/Nos-metiers/International/Assurance-Export/Evaluation-Environnementale-et-Sociale>
3. Niches fiscales non répertoriées : Calculs I4CE basé sur les données 2018 de la consommation de carburants des Douanes